



# LE 5 JUILLET 2016, CONTINUONS LA MOBILISATION CONTRE LA LOI TRAVAIL

**Salariés du Commerce et des services, nous sommes directement concernés par cette loi concoctée spécialement pour détruire nos droits.**

Jusqu'à présent, la loi et les conventions collectives garantissaient un minimum applicable à l'ensemble des salariés. Si la « loi Travail » passe, une entreprise pourra limiter ou supprimer ces garanties communes à tous. Ainsi, elle sera plus compétitive sur le dos des salariés et entraînera ses concurrentes, qui seront « contraintes » d'imposer les mêmes conditions défavorables.

**Si la Loi El Khomri passe, pour les salariés, ce sera :**

- Travailler jusqu'à 60 heures par semaine et être majoré pour les heures supplémentaires à 10% au lieu de 25%.
- Suivre des plannings modifiés au dernier moment et voir changer les dates de congés payés juste avant le départ en vacances.
- Etre soumis au forfait jour et avoir le temps de travail décompté en jours et non plus en heures.
- Avoir son temps de travail modulé sur trois ans sans être payé de la moindre heure supplémentaire,
- Pour les temps partiels, voir les jours travaillés changés trois jours avant et être majoré des heures complémentaires à 10%.
- N'avoir aucune garantie à long terme car tout accord, y compris sur les salaires, ne sera plus applicable après 5 ans avec la loi Travail.
- Ne plus avoir de visite médicale d'embauche ni périodique et être soumis aux pleins pouvoirs de l'employeur en matière de santé au travail.
- Se faire licencier de manière abusive ou voir son salaire baissé sous prétexte de motif économique ou parce que les patrons feront du chantage à l'emploi. En cas de reprise de marché par une autre société, il sera possible de licencier tout le monde, **avec la loi travail.**

**L'US CGT Commerce Paris appellent tous les salariés à se mettre en grève et à participer la manifestation du 5 juillet :**

**RENDEZ-VOUS :  
PLACE D'ITALIE / BASTILLE A 14H00  
DERRIERE LA CAMIONNETTE DE L'UD 75 !**